



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 03.02.2026
Et publication ou notification
Du 04.02.2026

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 24



Le Maire,

N°DEL 2026_01_011_11

L'an deux mil vingt-six, le trois février,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2026

Objet : FINANCES

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 - Budget Principal

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Stéphanie MECHIN
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS

Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Adama LACLAVERIE
Michaël REBOTIER
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Michèle CAPDEVIELLE
Laurence GIORGINI donne procuration à Bernard JOBERT
Matthieu TAROT donne procuration à Adama LACLAVERIE
Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET
Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Stéphanie MECHIN

Absents :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Julie HIVERT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Monsieur Yves NONJARRET, adjoint aux finances expose à l'assemblée délibérante :

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

-D'autoriser Monsieur le Maire à utiliser sur l'exercice 2026, le quart des crédits inscrits au budget principal de l'exercice 2025 selon le détail suivant :

BUDGET VILLE

Chapitre	Libellé	BP 2025	DM 2025	Total	Ouverture de crédits 2026
I	INVESTISSEMENT				
D	DEPENSES	7 425 491,00	- 247 446,98	7 178 044,02	1 794 511,01
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 400,00	- 33 750,00	238 650,00	59 662,50
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	915 000,00	- 100 000,00	815 000,00	203 750,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 302 595,00	673 486,36	1 976 081,36	494 020,34
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 075 496,00	- 787 183,34	2 288 312,66	572 078,17
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 860 000,00	-	1 860 000,00	465 000,00
TOTAL des ouvertures de crédits					1 794 511,01

Chapitre	Libellé	Ouverture de crédits 2026
I	INVESTISSEMENT	1 690 600,00
D	DEPENSES	1 690 600,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 600,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	100 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	494 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	572 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	465 000,00

Les crédits correspondants, visés ci-dessus, seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

Le comptable sera en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à la majorité avec 20 voix pour et 4 voix contre (Marie-Françoise CASADEI, Roger OLIVIER, Bernard BRUNEL, Catherine BRUNETTO)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



**La Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET**

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

04 FEV. 2026

Le Maire

